

## Éditorial

Christophe Schmitt

Volume 17, Number 3-4, 2004

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1008461ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1008461ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Presses de l'Université du Québec

### ISSN

0776-5436 (print)

1918-9699 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this document

Schmitt, C. (2004). Éditorial. *Revue internationale P.M.E.*, 17(3-4), 7-12.  
<https://doi.org/10.7202/1008461ar>

*Ces dernières années, nombre de débats concernant la recherche en gestion, en général, et le domaine de la PME et de l'entrepreneuriat, en particulier, ont porté implicitement ou non sur les aspects épistémologiques, positivisme versus constructivisme, et sur les aspects méthodologiques, méthodologie quantitative versus méthodologie qualitative. Ces dualités ont pour conséquence de négliger une des missions de la recherche : analyser et concevoir concrètement les dispositifs de pilotage de l'action organisée. En d'autres termes, l'acteur et l'action semblent encore trop absents de la recherche en entrepreneuriat et PME. Les recherches se limitent bien souvent à analyser, oubliant l'importance de la conception dans un but d'intervention. Il convient donc que des chercheurs tentent de dépasser ces dualités. En effet, le risque essentiel du type de recherche traditionnelle est de développer une dissonance cognitive entre la réalité complexe des situations à gérer et le simplisme des modèles servant à les appréhender, entre la réalité perçue des problèmes et la simplification des outils disponibles pour aider à concevoir de nouvelles formes d'action.*

*Parce que la capacité des acteurs de l'entreprise à conduire les changements est un sujet clé pour la compétitivité future des entreprises, le chercheur ne se fait plus simplement interprète ou miroir mais doit aussi stimuler la production de nouveaux points de vue et de nouveaux savoirs théoriques et pratiques. Il s'agit bien de mener des recherches dans et pour l'action en entrepreneuriat et PME afin de connaître suffisamment la réalité pour mieux l'inventer. Au final, il s'agit, à travers ce numéro spécial de la Revue internationale PME, de se poser la question de l'actionnabilité de la recherche en entrepreneuriat et PME. La position que défendent les auteurs, Marie-José Avenier, Christophe Schmitt, Pierre-André Julien et Patrice Ouellet, dans ce numéro thématique, est que l'actionnabilité de la recherche est une des formes possibles de recherche en entrepreneuriat et PME aux côtés de recherches plus classiques. Les contributions présentées dans ce numéro spécial s'articulent essentiellement autour de deux questions centrales : le « quoi » et le « comment ». Avant de détailler chaque question, il est possible de renseigner rapidement le lecteur sur les orientations qui jalonnent les différentes contributions. La question du « quoi » renvoie au statut de la recherche lorsqu'on l'envisage sous la forme de son actionnabilité. Quant à la question du « comment », elle permet de s'interroger sur les façons de rendre actionnables ces recherches dans le domaine de l'entrepreneuriat et de la PME. En paraphrasant Morin, le problème est donc de transformer la connaissance actionnable en méthode de la connaissance actionnable. À travers ces deux questions centrales,*

*ce numéro thématique de la Revue internationale PME vient témoigner de la participation de la recherche en entrepreneuriat et PME au débat actuel de l'actionnabilité de la recherche<sup>1</sup>.*

## **La question du « quoi » ou le statut de la recherche actionnable**

*Pour répondre à la question du quoi, c'est-à-dire le statut de la recherche actionnable, il convient de s'intéresser aux différentes finalités de la recherche. Sur ce point, Marie-José Avenier souligne que l'heure n'est plus au choix entre scientificité et actionnabilité<sup>2</sup> mais plutôt à l'articulation de ces deux finalités de la recherche. Allant dans le même sens, notre contribution traite du lien entre la recherche et les pratiques entrepreneuriales comme deux mondes en interaction et dont les relations évoluent à travers le temps vers une relation dialectique. C'est d'ailleurs autour de ce temps, « du temps long au temps allongé », que Pierre-André Julien articule l'évolution de l'actionnabilité de la recherche universitaire. De son côté, Patrice Ouellet s'interroge sur l'émergence de nouveaux modes de production de connaissances à partir notamment d'une grille de lecture, soit les travaux de Gibbons, Limoges et Novotny (1994).*

*Au final, il est possible d'avancer que le statut de la recherche évolue dans la mesure où celle-ci n'est plus uniquement centrée sur un projet de construction et de formulation d'une connaissance nouvelle (Goyette et Lessard-Hébert, 1985), mais aussi sur le développement de savoirs opératoires pour les praticiens (Saint-Arnaud, 1992 ; Martinet, 2000). Cette dernière finalité n'est pas nouvelle en soi. En effet, cela se traduit dans les faits depuis plusieurs siècles par des transferts technologiques souvent sources d'innovation (la carte à puce en est un exemple très significatif). Il s'agit, dans ce cas, d'utiliser les connaissances scientifiques et techniques disponibles pour réaliser une nouvelle idée<sup>3</sup> (Perrin, 2001). Ces transferts relèvent le plus souvent de recherches issues, entre autres, des domaines de la*

1. En dehors de ce numéro spécial, la *Revue internationale PME* s'est déjà fait l'écho, dans le passé, de travaux ayant comme finalité un rapprochement entre chercheurs et praticiens. Il s'agit, par exemple, de travaux portant sur le développement et l'utilisation d'un logiciel-expert (Lesca et Raymond, 1993), le déploiement de cartes cognitives (Cossette, 1996 ; Verstraete, 1997), le développement d'une recherche ingénierique (Schmitt, Julien et Lachance, 2002) ou encore des travaux qui examinent ce lien entre recherche et praticien (Plane, 1998).
2. Pour reprendre les termes de la question posée par David (2004), « Les connaissances en sciences de gestion : devons-nous choisir entre scientificité et actionnabilité ? ».
3. C'est le rôle joué notamment par les incubateurs universitaires (Schmitt et Bayad, 2003).

Revue internationale P.M.E., vol. 17, n<sup>os</sup> 3-4, 2004

*physique, des sciences de la nature ou encore de l'ingénierie. C'est dans cette perspective que la loi sur l'innovation a vu le jour en France (Berger-Douce et Schmitt, 2004). Dans ce sens, cette loi tirant les enseignements du rapport Guillaume « a pour objectif de faciliter le rapprochement entre la recherche publique et les entreprises » (Marion, Philippart et Verstraete, 2000). L'actionnabilité de cette recherche est basée avant tout sur le développement d'une innovation produit ou service. Mais ce type de recherche ne représente qu'une forme de recherche actionnable, celle du transfert technologique. En effet, si l'on se pose la question de l'actionnabilité de la recherche en entrepreneuriat et PME en particulier, la réponse peut être différente. Aujourd'hui, en plus de cette idée de transfert technologique, il convient d'envisager le transfert de connaissances de nature managériale. L'actionnabilité de la recherche prend donc une autre forme qui se concrétise par des transferts portant sur des aspects largement immatériels (Bounfour, 1998) : le savoir et la connaissance<sup>4</sup>. Dans cette perspective, il convient plutôt de parler d'actionnabilité des savoirs et des connaissances issus de la recherche. Ces transferts se concrétisent la plupart du temps par une intervention du chercheur sur le terrain par rapport à un problème plus ou moins défini (Schmitt et Leymarie, 2003). Cette intervention doit favoriser le rapprochement entre chercheurs et praticiens et renvoie donc à la question du « comment ». Pour terminer par rapport à cette première question, soulignons que les différentes contributions de ce numéro spécial abordent des points de réflexions aussi variés que la définition d'un savoir actionnable, le cadre épistémologique permettant son développement, la légitimité de ces savoirs, la constitution de ce savoir ou encore le rôle social de la recherche et des savoirs qui en découlent.*

## **La question du « comment » ou le développement de méthodes favorisant l'actionnabilité des connaissances issues de la recherche**

*Si l'un des rôles du chercheur dans nos domaines de l'entrepreneuriat et de la PME est de rendre actionnable une recherche qui ne l'est pas forcément par nature (Argyris, 1995), il convient donc de se poser la question du « comment ». Aborder cette question oblige à reconnaître l'artificialité de l'objet de nos recherches, comme le montre Marie-José Avenier dans son article. Cette perspective est loin d'être dénuée de tout intérêt. Bien au contraire, cela signifie notamment que l'activité de recherche peut s'apparenter à une activité de conception au sens de Simon. En plus d'assurer la construction et la formulation d'une connaissance nouvelle, le chercheur est donc un concepteur dans la mesure où « il imagine quelques dispositions visant à changer une situation existante en*

4. Concernant la distinction entre les deux, voir la contribution de Marie-José Avenier.

*une situation préférée* » (Simon, 1991). Comme le signale l'ensemble des participants à ce numéro, il convient d'envisager cette activité de conception comme un processus d'aller-retour, ou encore comme un dialogue entre le chercheur et les praticiens. Ce dialogue peut prendre différentes formes. L'objectif de ce numéro est plus de relater un certain nombre d'expériences réalisées dans le domaine de l'entrepreneuriat et de la PME que d'essayer de proposer une typologie des méthodes et des outils utilisés. Ces différentes expériences ont été menées en France et au Québec, dans des cadres institutionnalisés ou non, individuellement ou collectivement. Dans sa contribution, Marie-José Avenier se propose de revenir sur le cadre méthodologique d'une recherche actionnable ainsi que sur un certain nombre de méthodes (la recherche-intervention, les études de cas ou encore le récit de pratiques) en concluant qu'il n'y a pas de méthode de recherche privilégiée. C'est dans cette perspective que les trois autres contributions viennent s'inscrire. L'illustration que nous faisons porte sur l'utilisation du plan d'affaires, notamment comme outil de structuration et d'intermédiation entre le chercheur et les porteurs de projets entrepreneuriaux. Ce travail de recherche a permis d'entreprendre une démarche et de concevoir des outils pour aider les porteurs de projet à construire leur projet, mais aussi d'examiner la problématique de structuration des organisations en insistant sur l'importance de la gestion des connaissances. Les deux autres contributions ont fait l'objet de développements de structures à part entière, consacrées à l'actionnabilité de la recherche en PME. D'une part, on trouve l'expérience de la Chaire Bombardier<sup>5</sup>, relatée par Pierre-André Julien. Cette expérience a duré une dizaine d'années et avait pour point de départ la consolidation du réseau de sous-traitance d'une firme multinationale ; cela a permis aux chercheurs de travailler de façon longitudinale et de préciser certains concepts comme, par exemple, la confiance, les signaux forts et les signaux faibles, ou les dépendances mutuelles dans les réseaux. D'autre part, Patrice Ouellet présente dans sa contribution le cas du Réseau Argus. L'objectif initial était de diffuser de l'information sur des savoirs et des savoir-faire au sein de ce réseau afin de favoriser la prise de décision des acteurs du développement économique et régional. Du point de vue de la recherche, ce projet de réseau renvoie à la problématique de la gouvernance des entreprises et, plus particulièrement, à la prise de décision.

En définitive, à la lumière de ces différentes contributions, il est possible d'affirmer, avec Patrice Ouellet, que s'engager dans une recherche actionnable, c'est reconnaître l'encastrement social du rôle du chercheur. C'est aussi reconnaître l'importance du terrain dans la recherche et, plus particulièrement, dans sa capacité à faire émerger des thèmes utiles pour l'action et valorisables du

5. Sur ce point voir aussi l'ouvrage sur cette expérience : *L'Entreprise-Réseau : Dix ans d'expérience de la Chaire Bombardier produits récréatifs*, Julien et al., 2003.

point de vue de la recherche. Toutefois, il convient d'éviter un écueil important : l'utilitarisme. D'ailleurs, ce dernier point a souvent joué en défaveur de la reconnaissance de la recherche en gestion, en général, et en entrepreneuriat et PME, en particulier.

Pour conclure, il convient d'informer les lecteurs que ce numéro thématique de la Revue internationale PME fait suite à la séance plénière de clôture du dernier Congrès international francophone en entrepreneuriat et PME qui s'est tenu en octobre 2002 à l'École des Hautes Études commerciales de Montréal. Nous tenions donc à remercier Louis Jacques Fillion (HEC Montréal) et Mohammed Bayad (Université de Nancy II), qui n'ont pas contribué par un article à ce numéro, mais l'ont enrichi par leur participation à la plénière lors de cet événement. Merci aussi aux nombreuses personnes qui ont témoigné ce jour-là un intérêt pour cette thématique, en espérant que ce numéro leur permettra de retrouver et d'approfondir les thèmes des différentes discussions. Nous tenions aussi à exprimer notre gratitude aux différentes personnes sollicitées qui ont assuré le travail d'évaluation de ce numéro spécial. Enfin, nous espérons, avec les auteurs, que les réflexions proposées susciteront d'autres questionnements, d'autres réflexions afin de poursuivre ce passionnant débat de l'actionnabilité de la recherche en entrepreneuriat et PME.

Christophe SCHMITT<sup>6</sup>

GREFIGE, Université de Nancy II  
ENSAIA, Institut national polytechnique de Lorraine

## Bibliographie

- ARGYRIS, C. (1995), *Savoir pour agir, surmonter les obstacles à l'apprentissage organisationnel*, Paris, InterÉditions.
- BERGER-DOUCE, S. et C. SCHMITT (2004), « Entrepreneuriat et incubateurs universitaires : une relation en quête de sens », III<sup>e</sup> Congrès de l'Académie de l'entrepreneuriat, Lyon, 31 mars et 1<sup>er</sup> avril.
- BOUNFOUR, A. (1998), *Le management des ressources immatérielles – maîtriser les nouveaux leviers de l'avantage compétitif*, Paris, Dunod.
- COSSETTE, P. (1996), « La vision stratégique du propriétaire-dirigeant de PME : étude de cartographie cognitive », *Revue internationale PME*, vol. 9, n<sup>o</sup> 1, p. 123-142.

6. L'auteur tient aussi à remercier personnellement le professeur Carlos López Monsalvo de l'Université technologique de Monterrey (Campus Guadalajara) pour son travail de traduction en espagnol des résumés de ce numéro thématique.

- DAVID, A. (2004), « Les connaissances en sciences de gestion : devons-nous choisir entre scientificité et actionnabilité ? », *Conference Research Methods Division-Academy of Management*, Lyon, France, p. 851-876.
- GIBBONS, M., C. LIMOGES et H. NOVOTNY (1994), *The New Production of Knowledge*, Londres, Sage.
- GOYETTE, G. et M. LESSARD-HÉBERT (1985), *La recherche-action : ses fonctions, ses fondements et son instrumentation*, Montréal, Presses de l'Université du Québec.
- JULIEN, P.-A., L. RAYMOND, R. JACOB et G. ABDUL-NOUR (2003), *L'Entreprise-Réseau*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.
- LESCA, H. et L. RAYMOND (1993), « Expérimentation d'un système-expert pour l'évaluation de la veille stratégique dans les PME », *Revue internationale PME*, vol. 6, n° 1.
- MARION, S., P. PHILIPPART et T. VERSTRAETE (2000), « La valorisation de la recherche publique par la création d'entreprise », dans T. Verstraete, *Histoire d'entreprendre*, Colombelles, Éditions EMS.
- MARTINET, A.-C. (2000), « Épistémologie de la connaissance praticable : exigences et vertus de l'indiscipline », dans A. David, A. Hatchuel et R. Laufer, *Les nouvelles fondations des sciences de gestion*, Paris, Vuibert/FNEGE, p. 111-139.
- PERRIN, J. (2001), *Concevoir l'innovation industrielle*, Paris, CNRS Éditions.
- PLANE, J.-M. (1998), « Pour une approche ethnométhodologique de la PME », *Revue internationale PME*, vol. 11, n° 1, p. 123-140.
- SAINT-ARNAUD, Y. (1992), *Connaître par l'action*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- SCHMITT, C. et M. BAYAD (2003), « Entrepreneurship and university : reflections on the role of university incubators », Communication présentée à la XII<sup>e</sup> Conférence de l'International Association for Management of Technology, Nancy, 13-15 mai.
- SCHMITT, C. et S. LEYMARIE (2003), « Pratiques managériales et représentations de la complexité : présentation d'une recherche ingénierique dans le domaine de l'investissement industriel », dans *La Revue des sciences de gestion*, janvier-février, p. 73-87.
- SCHMITT, C., P.-A. JULIEN et R. LACHANCE (2002), « Pour une lecture des problèmes complexes en PME : approche conceptuelle et expérimentation », *Revue internationale PME*, vol. 15, n° 2, p. 35-62.
- SIMON, H.A. (1991), *The Sciences of the Artificial*, Massachusetts Institute of Technology (MIT), Cambridge ; traduction française : *Sciences des systèmes, sciences de l'artificiel*, Paris, Dunod.
- VERSTRAETE, T. (1997), « Cartographie cognitive et accompagnement du créateur d'entreprise », *Revue internationale PME*, vol. 10, n° 1, p. 43-72.

Revue internationale P.M.E., vol. 17, n°s 3-4, 2004